

## **(1) Lutte contre le changement climatique**

*Votre gouvernement veillera-t-il à ce que tous les Canadiens paient leur juste part d'impôt afin que nous disposions des fonds nécessaires pour nous attaquer à des défis comme celui du changement climatique? Dans l'affirmative, comment votre parti a-t-il l'intention de s'y prendre?*

Le Parti libéral du Canada s'entend avec l'IPFPC pour dire que les changements climatiques constituent un défi aussi urgent qu'important, et ce, non seulement pour le Canada, mais pour le monde entier. C'est pourquoi notre gouvernement a fixé un prix pour le carbone, ce qui constitue à notre avis le moyen le plus efficace de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs d'activité, et ce, partout au pays.

Pour rendre notre économie plus verte et concurrentielle à l'échelle mondiale, un gouvernement libéral réélu mènerait à bien son plan d'action actuel en matière de climat :

- Investir dans les énergies renouvelables pour que 90 % de l'électricité soit produite de façon propre d'ici 2030;
- Financer plus de mille projets de transport en commun partout au pays;
- Rendre les véhicules à émissions nulles plus abordables et plus accessibles;
- Éliminer progressivement l'usage du charbon.

Nous collaborons également avec les travailleurs, les municipalités, les syndicats, les innovateurs et les Canadiens d'un bout à l'autre du pays pour assurer une transition équitable vers une économie propre. Le budget de 2019 annonçait un nouvel investissement de 150 millions de dollars dans l'infrastructure pour appuyer les projets prioritaires et diversifier les économies qui dépendent du charbon.

Dans le cadre de cette campagne, nous avons également annoncé de nouveaux projets que nous mettrons en branle si nous sommes réélus :

- Réduire de moitié l'impôt des sociétés qui conçoivent des technologies ou qui fabriquent des produits sans produire d'émissions;
- Continuer de prêcher par l'exemple et veiller à ce que tous les immeubles fédéraux fonctionnent à l'électricité propre d'ici 2022;
- Tirer parti du pouvoir d'achat du gouvernement fédéral pour favoriser l'adoption de technologies propres.

## **(2) Un système de paye de la fonction publique qui fonctionne**

*Votre parti s'engagera-t-il à ce que le système de remplacement de Phénix, ProGen RH et paye, reçoive un financement initial suffisant? Votre parti s'engagera-t-il à consulter véritablement les syndicats à chaque étape du développement d'un système de remplacement?*

Le Parti libéral est déterminé à faire en sorte que le système de rémunération des fonctionnaires de la prochaine génération reçoive le financement initial et le soutien nécessaires pour fonctionner à un niveau de classe mondiale, tout comme la fonction publique. Les problèmes de rémunération que les employés ont dû endurer sous Phénix sont inacceptables et nous avons tiré de nombreux enseignements tout au long de ce processus imparfait pour déterminer la marche à suivre advenant notre réélection.

Notre gouvernement a lancé un processus en collaboration avec des experts, des syndicats du secteur public fédéral, des employés, des spécialistes de la rémunération et des entreprises technologiques afin d'analyser les leçons apprises et de concevoir la solution de rémunération de la prochaine génération. Le Secrétariat du Conseil du Trésor continuera d'impliquer les fonctionnaires et leurs représentants syndicaux dans ce projet afin de s'assurer que leurs opinions sont pleinement prises en compte dans toute solution éventuelle.

Comme l'a dit la présidente de l'Institut : « Nous ne pouvons effacer les pertes et les souffrances que Phénix a causées à ces professionnels dévoués de la fonction publique. Les syndicats ont dû déployer d'intenses efforts pour obtenir un règlement équitable. Leur travail acharné en a valu la peine, car grâce aux engagements et à l'indemnisation prévus dans ce règlement, le Conseil du Trésor a fait des pas de géant. » Nous avons l'intention de continuer à travailler fort pour les fonctionnaires besogneux afin de nous assurer qu'ils reçoivent une rémunération adéquate.

### **(3) Équité fiscale**

*Votre parti s'engagera-t-il à investir dans la formation, les nouvelles technologies et le personnel de vérification d'enquête des bureaux régionaux pour aider l'ARC :*

- *à débusquer les fraudeurs et à tenir les grandes sociétés responsables de ce qu'elles doivent;*
- *à imposer le revenu des entreprises de commerce en ligne de manière équitable;*
- *à créer un registre de « bénéficiaires effectifs » qui serait accessible au public;*
- *à mettre un terme au « transfert des bénéfices »?*

L'équité fiscale est une des grandes priorités du gouvernement libéral depuis le premier jour. Nous avons engagé plus d'un milliard de dollars dans nos quatre budgets fédéraux pour aider l'ARC à lutter contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal systématique. L'ARC a augmenté le nombre de mesures d'observation visant les promoteurs qui encouragent les arrangements fiscaux abusifs ou illégaux; elle a aussi embauché des vérificateurs supplémentaires et effectué plus de deux fois plus de vérifications à l'étranger au cours des trois dernières années que pendant les dix années du gouvernement précédent.

L'ARC dispose maintenant d'une unité dédiée à l'observation des activités à l'étranger et peut maintenant évaluer à 100 % le risque posé par les sociétés multinationales chaque année. En outre, des règlements à l'amiable sont effectués en toute indépendance du ministre du Revenu

national et de son bureau, en collaboration avec le ministère de la Justice, afin d'assurer l'intégrité de notre régime fiscal.

Dans le cadre d'un éventuel nouveau mandat, nous nous efforcerons également de mettre en œuvre une approche nationale cohérente en matière de propriété véritable afin que les autorités fiscales et les organismes chargés de l'application de la loi disposent des outils dont ils ont besoin, tout en respectant le droit à la vie privée.

Les Canadiens méritent un régime fiscal juste, transparent et équitable. Si nous sommes réélus, nous continuerons d'apporter des changements systémiques à l'ARC pour nous en assurer. Nous mettrons en place de nouvelles mesures pour éliminer les échappatoires fiscales utilisées par les riches et les grandes sociétés, y compris une règle anti-évitement modernisée. Il faudra naturellement travailler davantage pour renforcer la capacité de l'ARC de servir les Canadiens, qui avait été considérablement réduite par le gouvernement précédent.

#### **(4) La science publique**

*Votre parti s'engagera-t-il :*

- *à charger la conseillère scientifique en chef du Canada d'élaborer des indicateurs précis pour mieux surveiller la capacité scientifique au gouvernement fédéral;*
- *à investir 107 millions de dollars immédiatement en R et D à Environnement et Changement climatique Canada;*
- *à revoir le financement scientifique interne dans d'autres ministères et organismes à vocation scientifique;*
- *à protéger les politiques en matière d'intégrité scientifique dans la fonction publique?*

Le Parti libéral s'est toujours engagé à appuyer la science fédérale en lui consacrant un financement adéquat et à protéger l'intégrité des politiques scientifiques dans l'ensemble du gouvernement, et il entend bien maintenir cette ligne de conduite.

Notre gouvernement libéral base son action sur des politiques fondées sur des données probantes, sur la science et sur les Canadiens qui sont à l'origine des grandes idées de demain. Après une décennie de reculs et de compressions dans le domaine des sciences, notre gouvernement reconstruit la recherche canadienne et appuie les plus grands esprits du pays. Nous avons démuselé les scientifiques du gouvernement, réinstauré le questionnaire détaillé du recensement et rétabli le poste de conseillère scientifique en chef.

Nous appuyons la mission de la conseillère scientifique en chef :

- Mettre en œuvre dans l'ensemble du gouvernement la toute première politique d'intégrité scientifique, qui a été élaborée en partenariat avec l'Institut, permettre à tous les scientifiques fédéraux de mener ouvertement leurs recherches et d'en parler aux Canadiens;

- Créer un réseau de conseillers scientifiques dans tous les ministères fédéraux afin de renforcer la prise de décisions fondées sur des données probantes dans l'ensemble du gouvernement.

Nous avons également lancé le premier examen des sciences fondamentales en 40 ans en réponse aux compressions et à la mauvaise gestion de la recherche par les conservateurs. Le résultat? Plus de 10 milliards de dollars avaient été investis dans les sciences et la recherche dans nos budgets jusqu'en 2018. Il s'agit du plus important investissement en recherche fondamentale de l'histoire du Canada.

Le budget de 2018 prévoyait 2,8 milliards de dollars pour renouveler les laboratoires fédéraux où les scientifiques peuvent collaborer avec leurs collègues ainsi qu'avec les scientifiques extra-muros des universités ou des PME.

Nous défendrons toujours les scientifiques — dans le milieu universitaire, dans la fonction publique et dans les secteurs innovateurs de notre économie — et nous protégerons résolument les politiques d'intégrité scientifique ainsi que le financement au gouvernement fédéral.

#### **(5) Sous-traitance coûteuse et inutile**

*Votre parti s'engagera-t-il à établir un groupe de travail gouvernemental syndical pour régler le problème de la sous-traitance et réduire les dépenses à cet égard à leurs niveaux de 2005-2006?*

Nous aimerions continuer à collaborer avec les syndicats du secteur public, y compris l'IPFPC, sur cette question. Nous demeurons mobilisés et croyons qu'il est possible de faire progresser ces discussions et que les fonctionnaires et leurs représentants doivent absolument contribuer à la conclusion de toute entente à cet égard.

#### **(6) Protégeons la retraite de l'ensemble des Canadiens**

*Votre parti s'engagera-t-il à soutenir la sécurité de la retraite? Votre parti travaillera-t-il pour améliorer la sécurité de la retraite et étendre l'accès aux régimes de retraite à prestations déterminées? Votre parti s'engagera-t-il à ne pas adopter de mesures législatives comme le projet de loi C-27 du dernier gouvernement qui visait à convertir les régimes à prestations déterminées en régimes à prestations ciblées?*

Notre parti partage la conviction de l'Institut selon laquelle, après une vie de travail acharné, les Canadiens qui prennent leur retraite méritent d'avoir l'esprit tranquille sur le plan financier. Nous ne présenterons pas de mesures législatives comme le projet de loi C-27, par exemple,

C'est aussi pour protéger la sécurité de la retraite que notre gouvernement libéral a nommé un nouveau ministre des Aînés en 2018, précisément en raison de l'importance qu'il accorde à la

sécurité de la retraite. Dans le cadre de son mandat à ces nouvelles fonctions, le ministre des Aînés doit consulter les Canadiens et coordonner les efforts du gouvernement pour renforcer la protection des régimes de retraite au travail.

Cette mesure fait suite à l'engagement du Parti d'adopter une approche pangouvernementale fondée sur des données probantes pour assurer la sécurité de la retraite de tous les Canadiens; elle s'appuie sur le travail important que nous avons déjà accompli pour améliorer les conditions de retraite des Canadiens, comme le rétablissement de l'âge de la retraite à 65 ans, le renforcement du Programme de protection des salariés et, pour la première fois depuis une génération, le renforcement du Régime de pensions du Canada (RPC).

Nous croyons qu'il y a une façon d'aller de l'avant qui concilie la sécurité de la retraite des Canadiens et les réalités économiques actuelles, et nous nous efforcerons de trouver une solution qui profitera à tous les Canadiens.

## **(7) Garderies publiques de qualité**

*Votre parti s'engagera-t-il à attribuer 1 milliard de dollars aux transferts des services de garde d'enfants aux provinces et aux territoires dans son premier budget fédéral? Votre parti investira-t-il 1 milliard de dollars de plus chaque année pour faire des services de garde accessibles une réalité pour tous les Canadiens d'ici 2030?*

Au cours des quatre dernières années, notre gouvernement libéral a réalisé plusieurs investissements importants dans les garderies et les familles, notamment :

- L'allocation canadienne pour enfants;
- - Le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde d'enfants, qui a investi 7,5 milliards de dollars pour créer des dizaines de milliers de nouvelles places en garderie partout au pays;
- L'engagement de créer chaque année 40 000 nouvelles places abordables et de haute qualité en service de garde, pour atteindre 100 000 d'ici 2030.

Plus tôt dans la campagne, nous avons également annoncé qu'un gouvernement libéral réélu ferait ce qui suit :

- Créer jusqu'à 250 000 places supplémentaires avant et après l'école pour les enfants de moins de 10 ans;
- Remettre 800 \$ dans les poches de chaque famille ontarienne moyenne de quatre personnes tous les ans en réduisant les frais de scolarité de dix pour cent dans tout le pays;
- Consacrer dix pour cent des nouvelles places aux parents qui font des heures supplémentaires, des quarts de travail tardifs ou qui occupent plusieurs emplois afin qu'ils puissent obtenir de l'aide au moment où ils en ont le plus besoin.

Nous y parviendrons en doublant quasiment l'aide fédérale accordée aux provinces et aux territoires pour la garde d'enfants; nous allons y investir au moins 535 millions de dollars de plus chaque année.

Un gouvernement libéral réélu s'efforcera d'améliorer la capacité, la qualité et la responsabilité des services de garde d'enfants au Canada. Voici ce que nous allons faire :

- Offrir plus de soutien à nos éducatrices et éducateurs de la petite enfance afin qu'ils soient mieux payés et mieux formés pour s'occuper de nos enfants. Pour ce faire, nous investirons au moins 25 millions de dollars par année pour les aider à suivre une formation supplémentaire et réduire les frais de scolarité des diplômés;
- Établir un secrétariat national pour collaborer avec les provinces et les territoires afin de jeter les bases d'un système pancanadien de garderies. Le secrétariat contribuera à l'instauration de normes nationales pour les futurs accords au titre du Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, en plus d'encourager l'emploi des meilleures pratiques et de promouvoir l'égalité des sexes. Le secrétariat travaillera en étroite collaboration avec le Groupe d'experts sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants nouvellement créé.

## **(8) Régime d'assurance-médicaments**

*La prochaine étape dans ce dossier est d'assurer une couverture publique universelle des médicaments d'ordonnance pour tous les Canadiens. Votre parti préconise-t-il la mise en place d'une telle couverture?*

Aucun Canadien ne devrait avoir à choisir entre payer des médicaments d'ordonnance ou nourrir sa famille. Bien que les Canadiens soient fiers de leur système de soins de santé, bon nombre d'entre eux sont encore contraints de faire des choix déchirants. Ces décisions sont encore plus difficiles à prendre lorsqu'il s'agit de la santé des aînés, ce qui peut mettre encore plus de pression sur toute famille.

En tant que parti comme en tant que gouvernement, nous acceptons avec gratitude le rapport du D<sup>r</sup> Hoskins et du Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime national d'assurance-médicaments, qui constitue un grand pas en avant pour jeter les bases d'un régime national.

Nous nous sommes déjà engagés à collaborer avec les provinces et les territoires pour créer une agence canadienne des médicaments qui réduira les coûts en négociant de meilleurs prix au nom de tous les Canadiens. En particulier, nous savons que de nombreux médicaments contre les maladies rares ont un coût astronomique. Nous mettons donc en place une stratégie nationale pour aider les Canadiens à se procurer les médicaments dont ils ont besoin pour sauver des vies.

Si nous sommes réélus, nous travaillerons en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec nos partenaires et parties prenantes, afin de déterminer la meilleure façon de procéder. L'investissement additionnel de six milliards de dollars au cours des quatre années à venir, que nous venons d'annoncer, comprendra des fonds réservés à la poursuite des progrès que nous avons déjà réalisés vers un régime d'assurance-médicaments universel pour tous les Canadiens, comme l'a indiqué le Conseil consultatif.